



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-34383>

Département(s) de publication : **29, 56**

Annonce n° **26-34383**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24290076900124

Ville : CONCARNEAU

Code postal : 29900

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 29, 56

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=230181&orgAcronyme=a2p>

Identifiant interne de la consultation : 26_22_06_TVX_EQUIP

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE COMMUN COMMANDE PUBLIQUE

Adresse mail du contact : marches@cca.bzh

Numéro de téléphone du contact : 0230970666

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R 2143-4 du Code de la Commande Publique : - Si la situation du candidat le justifie, la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire ; - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société. - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin). Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Pour les 3 lots : CATEC - Habilitations électriques - Travaux en hauteur

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 04/05/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux pour divers équipements de la Direction Eau et Assainissement de Concarneau Cornouaille Agglomération

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232150

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux pour divers équipements de la Direction Eau et Assainissement de Concarneau Cornouaille Agglomération

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : LOT 1 - Renouvellement avec pose de ballons anti-bélier et de cuves d'air comprimé

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45231500

Lieu d'exécution du lot : Territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération

- **Description du lot** : LOT 2 - Renouvellement avec pose et création d'installations électromécaniques.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 31720000

Lieu d'exécution du lot : Territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération

- **Description du lot** : LOT 3 - Renouvellement avec pose et création de serrurerie et de structures métalliques

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 44316500

Lieu d'exécution du lot : Territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite obligatoire pour le lot n°3 « Renouvellement avec pose et création de serrurerie et de structures métalliques ». Voir détails, précisions à l'article 6.2 du

Règlement de la Consultation. Elle est prévue le Mardi 14 Avril 2026 à 10 heures sur place - STEP de Boduon à Rosporden.

Autres informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un marché. Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP, comme suit : Lot 1 « Renouvellement avec pose de ballons anti-bélier, et de cuves d'air comprimé » : « Propension de la technologie des équipements à renouveler, qui contribuera à l'amélioration des conditions environnementales des process (qualité du dimensionnement qui permettra à limiter le nombre de pompage et donc la consommation d'énergie). » Lot 2 « Renouvellement avec pose et création d'installations électromécaniques » : « Propension de la technologie des équipements à renouveler, qui contribuera à l'amélioration des conditions environnementales des process (qualité du dimensionnement des dégrilleurs qui permettra de retenir les macro éléments et donc de limiter les interventions curatives en aval des équipements. Rendement des turbines qui permettra de limiter la consommation d'énergie). » Lot 3 « Renouvellement avec pose et création de serrurerie et structures métalliques » : « Qualité du protocole de remplacement des équipements du clarificateur pour limiter les temps d'intervention et donc d'intervention en mode dégradé (sécurité de l'environnement). Qualité des propositions sécuritaire proposées pour les plates-formes afin d'améliorer la sécurité des agents. » Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. La maîtrise d'oeuvre sera assurée par : UNITUD - Etudes et Conseils en Environnement Pour l'ensemble des lots, les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - 1-Prix des prestations (apprécié au regard du montant total en Euros TTC de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)). 45 % - 2-Valeur technique (appréciée au regard du mémoire technique justificatif qui devra développer les sous-critères ci-dessous et suivant les stipulations du CCTP et ses annexes.) 50 % - 3-Valeur environnementale - Appréciee au regard d'une note qui devra développer les mesures prévues pour une technologie des équipements à renouveler et qui contribuera à l'amélioration des conditions environnementales des process (exemples : dégrilleurs pour retenir les macro éléments / démarreurs sur turbines ...). 5 % Les détails des sous-critères sont indiqués à l'article 8.2 du Règlement de la Consultation, ainsi que les méthodes d'analyse. La durée du contrat propre à chaque lot est la suivante à compter de la date de la notification, et s'achève par la réalisation des travaux et le règlement du solde financier : - Pour les lots 1 et 2 : 6 mois - Pour le lot 3 : 7 mois L'exécution des travaux débute à compter de la date de la notification, pour chacun des lots. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est précisé à l'article 5.1 du CCAP. Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire et les prix sont actualisables selon les indications à l'article 6.2 du CCAP.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2026